

50^{ème} anniversaire de *Presbyterorum Ordinis*

Rencontre à Rennes, le 20 Novembre 2015



« C'est grâce à cette volonté que nous sommes sanctifiés,
par l'offrande que Jésus Christ a faite de son corps,
une fois pour toutes » (He 10,10)

Chers frères prêtres,

Le Décret conciliaire sur le ministère et la vie des prêtres, *Presbyterorum Ordinis*, fut promulgué le 7 décembre 1965 par le bienheureux pape Paul VI.

À l'occasion du 50^{ème} anniversaire de sa promulgation, nous avons vécu une retraite du 15 au 19 novembre 2015 en sept lieux différents. 391 prêtres de la Province y ont participé, écoutant la Parole de Dieu et priant avec d'autres prêtres que ceux de leur presbyterium. Ce fut un enrichissement fraternel.

Cette retraite s'est prolongée par une rencontre le vendredi 20 novembre à la Cathédrale Métropolitaine de la Province de Rennes.

La parole que nous a alors adressée le cardinal Marc Ouellet, Préfet de la Congrégation des Évêques, fut riche. Elle mérite d'être approfondie.

C'est pourquoi, nous la proposons aux prêtres de nos neuf diocèses. Vous la trouverez dans ce livret. Nous y avons joint l'homélie que la cardinal Ouellet a prononcée au cours de l'Eucharistie de ce jour.

Nous vous invitons à relire ces textes, à les partager entre prêtres. Ces échanges peuvent nourrir votre joie et votre espérance.

Dans la complexité des situations que traversent aujourd'hui notre Église au sein d'une société en bouleversement, nous sommes conscients que votre ministère est tout à la fois extraordinaire et difficile. Mais grâce au soutien fraternel que nous nous offrons les uns aux autres, il est source d'une grande joie.

Nous vous remercions vivement de votre engagement presbytéral au service des hommes et des femmes, des enfants et des jeunes, des personnes âgées et des malades, des familles vers lesquels vous êtes envoyés.

Prions les uns pour les autres afin que grandisse notre fraternité et se fortifie en nous tous « la charité pastorale ».

Chers frères, nous rendons grâce pour le don du Concile Vatican II et pour le Jubilé de la Miséricorde qui touche de si près notre ministère à la suite du Bon Pasteur.

Nous vous assurons de notre amitié et de notre communion fraternelle dans le Christ.

Mgr Pierre d'Ornellas
Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo

Mgr Emmanuel Delmas
Évêque d'Angers

Mgr Denis Moutel
Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

Mgr Laurent Dognin
Évêque de Quimper et Léon

Mgr Alain Castet
Évêque de Luçon

Mgr Jean-Paul James
Évêque de Nantes

Mgr Yves Le Saux
Évêque du Mans

Mgr Thierry Scherrer
Évêque de Laval

Mgr Raymond Centène
Évêque de Vannes

Mgr Nicolas Souchu
Évêque auxiliaire de Rennes

PRESBYTERORUM ORDINIS

UN TEXTE PROPHÉTIQUE POUR AUJOURD'HUI

Cardinal Marc Ouellet

Conférence donnée à la Cathédrale Métropolitaine de Rennes

Le vendredi 20 novembre 2015

1. Depuis le Baptême de Clovis, le règne de saint Louis et la passion de Jeanne d'Arc, beaucoup de figures éminentes de sainteté ont embelli la France, la « fille aînée de l'Église », que le pape François a saluée avec ce titre de gloire, dimanche dernier à l'Angélus et d'une façon fort émouvante, vu les circonstances¹. Ma propre vocation sacerdotale doit beaucoup à saint François de Sales et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont les écrits ont marqué ma jeunesse, comme ils ont inspiré des générations d'évêques, de prêtres et de missionnaires. Votre invitation est pour moi l'occasion de remercier la France, et de rendre grâce à Dieu avec vous pour sa tradition de spiritualité sacerdotale et missionnaire qui a marqué les travaux du Concile Œcuménique Vatican II.

2. « Par l'ordination et la mission reçue des évêques, lit-on au Préambule du Décret *Presbyterorum Ordinis*, les prêtres sont mis au service du Christ Docteur, Prêtre et Roi ; ils participent à son ministère, qui, de jour en jour, construit ici-bas l'Église, pour qu'elle soit Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple du Saint-Esprit. »

3. Nous voici d'emblée introduit à la perspective du ministère et de la vie des prêtres, dans l'horizon élargi de l'ecclésiologie de communion, trinitaire et eucharistique, du Concile Œcuménique Vatican II. Ce prélude fait écho à la constitution dogmatique *Lumen Gentium* qui définit la sacramentalité de l'épiscopat dans le cadre de la sacramentalité de l'Église. Celle-ci est, en effet, « dans le Christ, comme un sacrement ou, si l'on veut, un signe et un moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et l'unité de

¹ Voir pape FRANÇOIS, Angélus du dimanche 15 novembre 2015.

tout le genre humain ». D'où le sens et l'importance de la collégialité épiscopale comme structure de communion *cum et sub Petro* au service de la *Communio ecclesiarum*³.

4. Ce grand développement ecclésiologique au XX^{ème} siècle a permis d'approfondir la mission évangélisatrice de l'Église à la lumière de sa nature sacramentelle et ainsi de redéfinir ses rapports avec le monde contemporain. L'Église ne se voit plus en effet comme une « société parfaite » en position de pouvoir, capable d'encadrer les valeurs sociales et culturelles comme au temps de la chrétienté. Elle se voit plutôt comme un peuple de croyants disséminé parmi les nations, une « communion » née du mystère pascal du Christ. Cette Église est servante de la Parole et de la Vie divine, comme la mère du Sauveur. Resitué dans ce nouveau contexte, le ministère des prêtres se trouve peut-être relativisé, mais il est en fait revalorisé et mieux intégré dans la communauté ecclésiale, n'en déplaise à ceux qui estiment que le Concile aurait oublié les prêtres ou les aurait relégués au second plan⁴.

5. Faire mémoire du Décret sur « le Ministère et la Vie des prêtres », à cinquante ans de la conclusion de l'immense événement du Concile, m'apparaît une heureuse opportunité de reconnaître sa valeur prophétique et de prolonger ses perspectives en fonction de la conversion pastorale et missionnaire de toute l'Église promue par le pape François. Le Saint Père appuie cette conversion et cette réforme sur l'Amour du Christ qui voit et veut l'Église comme son Épouse sainte et immaculée (cf. *Ép* 5,27), donc *semper reformanda* dans le même sens qu'avait exprimé le Bienheureux Paul VI dans son encyclique *Ecclesiam Suam*⁵.

³ Concile Œcuménique Vatican II, constitution sur l'Église, *Lumen Gentium*, n.1. Voir mes entretiens avec le père Geoffroy de la Tousche, *Actualité et avenir du Concile Œcuménique Vatican II*, L'Échelle de Jacob, 2012. Voir le discours du pape FRANÇOIS, le 17 octobre 2015, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'institution du Synode des Évêques : « En effet, le Pape est, par la volonté du Seigneur, „le principe perpétuel et visible et le fondement de l'unité qui lie entre eux soit les Évêques, soit la multitude des fidèles“ (cf. *Lumen gentium*, n. 23 ; concile Vatican I, *Pastor aeternus*, prologue). À cela s'ajoute le concept de “*communio hiérarchique*”, utilisé par le concile Vatican II : les Évêques sont unis à l'Évêque de Rome par le lien de la communion épiscopale (*cum Petro*) et sont en même temps soumis hiérarchiquement à lui en tant que Chef du Collège (*sub Petro*) (cf. *Lumen gentium*, n. 22 ; *Christus Dominus*, n. 4). »

⁴ Cf. Giuseppe COLOMBO, *Formazione e vita del presbitero*, dans *Il Concilio Vaticano II, Recezione e attualità alla luce del Giubileo*, a cura di Rino Fisichella, San Paolo, 2000, 551-555.

⁵ Pape FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, n. 25, renvoyant à PAUL VI, Encyclique *Ecclesiam Suam*, 6 août 1964, nn. 10-12.

6. La dernière intervention majeure du pape François, prononcée lors de la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'institution du Synodes des Évêques, parle de la réforme du ministère pétrinien. Le Saint Père utilisa à cette occasion l'image de la pyramide renversée pour décrire le service du Successeur de Pierre par rapport à l'ensemble du Peuple de Dieu. Comme *Servus servorum Dei*, le Pape est certes reconnu comme le Pontife suprême de l'Église, selon le langage reçu, mais cela ne signifie aucunement qu'il trône comme un Seigneur au sommet de la pyramide⁶. Au contraire, François se voit comme le premier à s'agenouiller pour laver les pieds des disciples du Christ, étant lui-même d'abord un baptisé parmi les baptisés, un évêque parmi les évêques, et le premier parmi les successeurs des Apôtres à se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint qui s'exprime par toute l'Église. Depuis son élection, il a repris sur tous les tons le thème du ministère comme « service », que celui-ci soit pétrinien, épiscopal, presbytéral ou diaconal.

7. L'écho populaire aux propos directs et audacieux du pape François nous indique la pertinence de son message et l'urgence pour nous d'en saisir toute la portée, notamment à l'aide de ses sources conciliaires, afin de mieux écouter ce que l'Esprit dit par lui à l'Église et au monde d'aujourd'hui. Son insistance sur la *diakonia* qu'il exprime volontiers en termes « *kénotiques* », reflète son expérience ignacienne, fondée sur l'identification privilégiée à la passion du Seigneur à travers la profession des conseils évangéliques. Mais sa mystique du service provient surtout de sa compréhension du sacerdoce du Christ, en sa double expression, baptismale et ministérielle, dans le cadre sacramentel de la Nouvelle Alliance.

8. Comment relire ensemble le Décret conciliaire *Presbyterorum Ordinis* à cinquante ans de sa publication ? Il s'est passé tant de choses depuis cette date dans la vie et le ministère des prêtres, que notre regard ne peut être neutre, ni sans doute aussi enthousiaste qu'à l'époque. Nous n'ignorons pas le phénomène de la sécularisation

⁶ Pape FRANÇOIS, discours du 17 octobre 2015 : « Mais dans cette Église, comme dans une pyramide renversée, le sommet se trouve sous la base. C'est pourquoi, ceux qui exercent l'autorité s'appellent "ministres" : parce que, selon la signification originelle du mot, ils sont les plus petits entre tous. »

de la société, la sécularisation des mentalités et des mœurs qui a décimé beaucoup de communautés chrétiennes ; ni les polarisations récurrentes qui ont marqué soit la vie liturgique, soit l'engagement apostolique ou social des chrétiens ; nous n'ignorons pas non plus que le témoignage des prêtres est encore généralement apprécié, mais il est davantage surveillé et parfois ouvertement contesté ; ni que les modèles de participation et d'organisation pastorale ont évolué et créé de nouvelles conditions d'exercice du ministère où heureusement les laïcs prennent une plus grande part.

9. La liste des transformations pourrait encore s'allonger mais celles-ci suffisent à illustrer certaines expériences, positives ou douloureuses, qui nous touchent de près. Chaque région a son histoire et ses défis particuliers. La vôtre me rappelle certains traits caractéristiques de l'Église au Québec : perte de prestige du prêtre, clergé très vieillissant, peu de relève, fermetures d'églises, perspectives d'avenir sombres du point de vue sociologique, mais aussi un regain d'espérance que le Saint Père inspire en entraînant toute l'Église dans une conversion missionnaire qu'il est le premier à vivre à la vue de tous.

10. Aux fins de cette conversion, nous rappellerons d'abord quelques aspects de la nature du presbytérat et de ses fonctions (I). Nous envisagerons ensuite la conversion « pastorale » des prêtres dans l'horizon du mystère pascal du Christ (II). Nous proposerons enfin, au-delà de la lettre du Décret mais dans la juste herméneutique de ses potentialités, une perspective nuptiale pour la spiritualité presbytérale au service de la communion ecclésiale (III).

I- LE PRESBYTÉRAT AU « SERVICE SACRÉ DE L'ÉVANGILE »

11. « Participant, pour leur part, à la fonction des Apôtres, les prêtres reçoivent de Dieu la grâce qui les fait ministres du Christ Jésus auprès des nations, assurant le service sacré de l'Évangile, pour que les nations deviennent une offrande agréable, sanctifiée par l'Esprit-Saint (cf. *Rm* 15,16)⁷. »

A- Nature du presbytérat

12. Qu'est-ce qu'un prêtre et quelle est sa mission ? Le Décret définit la nature du presbytérat en fonction du « service sacré de l'Évangile », c'est-à-dire l'annonce de Jésus Christ aux nations. Mais il prend bien soin de préciser en premier lieu la nature du sacerdoce royal, qui est celui de tous les baptisés du fait de leur appartenance au Corps du Christ : « Le Seigneur Jésus, “que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde” (*Jn* 10,36), fait participer tout son Corps mystique à l'onction de l'Esprit qu'Il a reçue (cf. *Mt* 3,16 ; *Lc* 4,18 ; *Ac* 4,27 ; 10,38). [...] Il n'y a donc aucun membre qui n'ait sa part dans la mission du Corps tout entier ; il n'y en a aucun qui ne doive sanctifier Jésus dans son cœur (cf. *1 P* 2,5 et 9) et rendre témoignage à Jésus par l'esprit de prophétie (*1 P* 3,15)⁸. »

⁷ *Presbyterorum Ordinis*, n.2, §4. Pour quelques références bibliographiques, cf. Gustave MARTELET, *Deux mille ans d'Église en question*, Théologie du Sacerdoce, Cerf, trois volumes, 1984-1990 ; Gisbert GRESHAKE, *Priester sein*, Herder, 1991 ; Giuseppe COLOMBO, *Teologia sacramentaria*, Glossa, Milano, 1997, 415-522. Hervé LEGRAND, *Presbytre/Prêtre*, Dictionnaire critique de théologie, sous la direction de Jean-Yves Lacoste, Quadrige PUF, 2007, 1117-1118.

⁸ *Presbyterorum Ordinis*, n. 2, §1.

13. Ce point de départ du Décret est capital car il applique aux prêtres le tournant ecclésiologique du concile Vatican II qui parle d'abord du Peuple de Dieu, puis de la constitution hiérarchique de l'Église, en définissant plus clairement la finalité du sacerdoce ministériel en fonction du sacerdoce royal : « En effet, l'annonce apostolique de l'Évangile convoque et rassemble le Peuple de Dieu afin que tous les membres de ce Peuple, étant sanctifiés par l'Esprit Saint, s'offrent eux-mêmes en "victime vivante, sainte, agréable à Dieu" (*Rm* 12,1)⁹. » Ce caractère sacerdotal de tout le Peuple de Dieu est porté à son accomplissement grâce au ministère des prêtres par qui « se consomme le sacrifice spirituel des chrétiens, en union avec le sacrifice du Christ, unique Médiateur, offert au nom de toute l'Église dans l'Eucharistie par les mains des prêtres¹⁰».

14. Le Décret rappelle évidemment que le sacerdoce hiérarchique est fondé sur le sacrement de l'Ordre, « qui, par l'onction du Saint-Esprit, les marque d'un caractère spécial et les configure ainsi au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ Tête en personne¹¹». Il est en outre défini comme le « pouvoir sacré d'offrir le Sacrifice et de remettre les péchés¹²» et sa fonction propre « en tant qu'elle est unie à l'Ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Corps¹³». Bref, le sacerdoce hiérarchique est une médiation sacramentelle spécifique qui se conjugue au sacerdoce commun des baptisés pour accomplir un mystère de communion : l'Église de Dieu, où le Christ Tête s'offre au Père avec son Corps de baptisés et où le Père répond par l'effusion de l'Esprit Saint sur le monde, le tout vécu en plénitude dans l'Eucharistie grâce au ministère des prêtres unis à leur évêque.

⁹ *Presbyterorum Ordinis*, n. 2, §4.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Presbyterorum Ordinis*, n. 2, §3.

¹² *Presbyterorum Ordinis*, n. 2, §2.

¹³ *Presbyterorum Ordinis*, n. 2, §3.

15. Cette complémentarité du sacerdoce royal et ministériel me rappelle l'expérience que j'ai vécue au diocèse de Québec grâce au Congrès eucharistique international de 2008. L'organisation de cet événement mobilisa toutes les forces vives du diocèse d'une façon qui nous fit prendre une vive conscience que la mission d'un diocèse se réalise dans la communion des communautés d'un territoire autour de l'Eucharistie. Que ces communautés soient paroissiales, religieuses ou apostoliques, le principe fondamental est le témoignage vivant du Baptême au service duquel tout est orienté, à commencer par le ministère de l'évêque et de son *presbyterium*. Un logo de cercles concentriques se recoupant, articulé sur le modèle de la Sainte Trinité, devint alors le symbole de notre témoignage de communion comme manière de vivre la mission évangélisatrice de l'Église locale ou, si l'on veut, sa sacramentalité par rapport au monde.

16. Cette vision globale de la mission comme « communion de communautés » où chacun trouve sa place eut un effet notable sur la motivation des prêtres, le témoignage des religieux et religieuses et l'apostolat des mouvements. Des rivalités s'amenuisèrent au profit de la reconnaissance des charismes et de leur intégration plus harmonieuse avec l'aide des pasteurs aptes à ce discernement. Le climat devint plus joyeux et fraternel, aidant ainsi les prêtres à montrer les qualités humaines que le Décret recommande : « la bonté, la sincérité, la force morale, la persévérance, la passion pour la justice, la délicatesse¹⁴».

¹⁴ *Presbyterorum Ordinis*, n. 3, §2.

B- Les prêtres, ministres de la Parole de Dieu et des sacrements

17. Le chapitre II de *Presbyterorum Ordinis* détaille les fonctions des prêtres en commençant par leur activité comme ministres de la Parole de Dieu. « Le Peuple de Dieu est rassemblé d'abord par la Parole du Dieu vivant (cf. *1 P* 1,23 ; *Ac* 6,7 ; 12,34) qu'il convient d'attendre tout spécialement de la bouche des prêtres (cf. *Ml* 2,7 ; *1 Tm* 4,11-13 ; *2 Tm* 4,5 ; *Tt* 1,9)¹⁵. » Que cette Parole soit annoncée par les prêtres aux incroyants ou aux communautés chrétiennes, dans tous les cas « il s'agit pour eux d'enseigner, non pas leur propre sagesse, mais la Parole de Dieu, et d'inviter tous les hommes avec insistance à la conversion et à la sainteté¹⁶. »

18. Le Décret reconnaît que « cette prédication sacerdotale, dans l'état actuel du monde, est souvent très difficile : si elle veut vraiment atteindre l'esprit des auditeurs, elle ne doit pas se contenter d'exposer la Parole de Dieu d'une façon générale et abstraite, mais elle doit appliquer la vérité permanente de l'Évangile aux circonstances concrètes de la vie¹⁷». Le pape François nous en donne un bel exemple à la messe quotidienne à Santa Marta. Notre ministère de la Parole est exercé souvent devant des non-pratiquants ou des incroyants qui viennent occasionnellement à l'église pour des funérailles ou des mariages. Résistons alors à la tentation de rabaisser le niveau de la prédication et osons annoncer le kérygme qui possède en lui-même une grâce pour toucher et convertir les cœurs.

¹⁵ *Presbyterorum Ordinis*, n. 4, §1.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

19. S'appuyant sur la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie, les Pères conciliaires attirent alors particulièrement l'attention sur la célébration de la Parole de Dieu dans le cadre de la liturgie « où sont inséparablement unies l'annonce de la mort et de la résurrection du Seigneur, la réponse du peuple qui l'écoute, l'oblation même du Christ scellant en son sang la Nouvelle Alliance, et la communion des chrétiens à cette oblation par la prière et la réception du sacrement¹⁸ ». La restauration de l'homélie, incluant son caractère mystagogique, représente certainement l'un des progrès majeurs du concile Vatican II, soutenu par un sens renouvelé de l'actualité permanente de la Parole de Dieu, en lien avec la conviction que les prêtres « agissent dans les célébrations sacrées comme ministres de Celui qui, par son Esprit, exerce sans cesse pour nous, dans la liturgie, sa fonction sacerdotale¹⁹ ».

20. Cette permanence de l'exercice de la fonction sacerdotale du Christ dans la liturgie donne lieu dans le Décret à l'un des plus beaux développements de la pensée conciliaire sur l'Eucharistie. Il mérite notre attention : « Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Église, c'est-à-dire le Christ lui-même, lui notre Pâque, lui le pain vivant, lui dont la chair, vivifiée par l'Esprit Saint et vivifiante, donne la vie aux hommes, les invitant et les conduisant à offrir, en union avec lui, leur propre vie, leur travail, toute la création²⁰. » C'est pourquoi, poursuit le texte, « l'Eucharistie est bien la source et le sommet de toute l'évangélisation », les catéchumènes y sont progressivement conduits, et les chrétiens, baptisés et confirmés, y trouvent « leur insertion plénière dans le Corps du Christ ».

¹⁸ *Presbyterorum Ordinis*, n. 4, §2.

¹⁹ *Presbyterorum Ordinis*, n. 5, §1.

²⁰ *Presbyterorum Ordinis*, n. 5, §2.

21. Il s'ensuit que « c'est l'assemblée eucharistique qui est le centre de la communauté chrétienne présidée par le prêtre²¹ ». Cette affirmation ne diminue en rien l'importance de la célébration autour de l'évêque, mais elle enracine résolument l'ecclésiologie dans la communauté eucharistique de base présidée par le prêtre. Cette option ecclésiologique revêt une grande portée œcuménique, notamment en rapport avec les Orthodoxes qui ont introduit au Concile leur ecclésiologie eucharistique²². « Les prêtres apprennent donc aux chrétiens à offrir la victime divine à Dieu le Père dans le sacrifice de la Messe, et à faire avec elle l'offrande de leur vie²³ » ; pour cela, ils les aident à cultiver les dispositions requises : l'esprit de pénitence et de prière, ainsi que la louange et l'action de grâce dont les prêtres eux-mêmes prolongent la dimension eucharistique par la récitation fidèle de l'Office divin.

22. Revisitant cette année la figure du saint Curé d'Ars à l'occasion du 200^{ème} anniversaire de son ordination sacerdotale, j'ai été frappé par un aspect relativement oublié de sa sainteté : le fait qu'il ait converti sa paroisse. Dieu sait s'il a prié, jeûné et souffert à cette intention ! Ars n'avait pas bonne réputation. Cette périphérie négligée du diocèse de Lyon résista tout d'abord à ses exigences et l'aurait volontiers repoussé ailleurs, mais au bout de dix ans de combat spirituel acharné, il pouvait compter sur une paroisse transformée qui non seulement aimait son curé mais était prête à se mobiliser pour l'empêcher de partir.

23. Voilà la sainte Alliance d'un saint prêtre avec son peuple : un témoignage commun du pasteur donnant sa vie pour ses brebis, par ses veilles, sa miséricorde, ses pénitences, sa tendre dévotion à la Vierge Marie, et une communauté qui se laisse toucher par son exemple et sa parole, qui prie, se confesse et se convertit jusqu'au changement des mœurs. Le sacerdoce du Curé d'Ars est glorieux parce qu'il s'est investi totalement pour la sainteté de ses ouailles.

²¹ *Presbyterorum Ordinis*, n. 5, §3.

²² Cf Jean ZIZIOLAS, A. SCHMEMANN, et surtout Nicolas AFANASSIEF, cité dans les Acta Sinodalia du Concile. Cf. Walter KASPER, Ecclésiologie eucharistique : de Vatican II à « Sacramentum Caritatis ». Actes du Symposium international de théologie, Congrès Eucharistique International de Québec, 11-13 juin 2008, 194s.

²³ *Presbyterorum Ordinis*, n. 5, §3.

C- Les prêtres, chefs du peuple de Dieu

24. En troisième lieu, le Décret parle des prêtres en tant que Pasteurs, c'est-à-dire chefs du Peuple de Dieu. Ils exercent, à leur niveau d'autorité, la fonction du « Christ Tête et Pasteur » : « au nom de l'évêque, ils réunissent la famille de Dieu, la communauté des frères qu'habite un dynamisme d'unité, et ils la conduisent par le Christ dans l'Esprit, vers Dieu le Père²⁴. » Remarquons ici encore l'inspiration trinitaire qui habite ces textes, ce qui entraîne par conséquent des accents particuliers pour la conduite pastorale des prêtres. Ceux-ci doivent faire preuve d'extrême humanité (*eximia humanitate*²⁵), à l'exemple du Seigneur, doux et humble de cœur, ami des pauvres et miséricordieux envers tous les pécheurs.

25. Dans cet esprit, les prêtres ont à cœur d'être à tous, souligne le Décret, mais ils porteront une attention spéciale aux pauvres et aux petits : « le Seigneur a montré, en effet, qu'il avait lui-même partie liée avec eux (cf. Mt 25,34-45), et leur évangélisation est donnée comme un signe de l'œuvre messianique (cf. Lc 4, 18)²⁶». Cette orientation conciliaire donnée à tous les prêtres est reprise et mise au premier plan, comme nous le savons, par les gestes et les paroles du pape François. La conversion pastorale des prêtres qu'il souhaite passe certes par la générosité individuelle à l'égard des pauvres, mais elle vise surtout l'animation d'un véritable esprit communautaire de charité et de solidarité. Cela s'applique en premier lieu à l'unité du *presbyterium* autour de l'évêque. Quoi de plus important en effet, dans les circonstances actuelles, que la communion et la fraternité des prêtres entre eux et autour de l'évêque au-delà des différences de générations et de sensibilités spirituelles, liturgiques et pastorales ?

²⁴ *Presbyterorum Ordinis*, n. 6, §1.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Presbyterorum Ordinis*, n. 6, §3.

26. En conséquence, la fonction de guide ou de pasteur ne doit pas être exercée isolément ou de façon autocratique mais en communion avec tous, en vertu notamment de « l'unité même de consécration et de mission qui réclame leur communion hiérarchique avec l'Ordre des évêques²⁷ ». Cette unité « amène les évêques à considérer les prêtres comme des frères et des amis, et à se préoccuper, autant qu'ils le peuvent, de leur bien, matériel d'abord, mais surtout spirituel²⁸ ». D'où leur « grave responsabilité de la sainteté de leurs prêtres », qui suppose un engagement actif pour « la formation spirituelle permanente de leur *presbyterium*²⁹ », de même que pour sa participation au gouvernement du diocèse au moyen des structures et conseils adaptés. Réciproquement, la communion entre les prêtres et l'évêque s'exprime « dans la charité et l'obéissance³⁰ », elle se prolonge dans la « fraternité sacramentelle³¹ » entre les membres du même *presbyterium*, qui s'affine par la charité, la coopération, l'hospitalité et la correction fraternelle.

27. Vis-à-vis des laïcs, les prêtres n'oublient pas qu'ils sont « des frères parmi leurs frères (cf. *Mt* 23,8), membres de l'unique Corps du Christ dont la construction a été confiée à tous (cf. *Ép* 4,7.16)³² ». « Éprouvant les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, (*1 Jn* 4,1), ils sauront découvrir et discerner dans la foi les charismes des laïcs sous toutes leurs formes, des plus modestes aux plus élevées, ils les reconnaîtront avec joie et les développeront avec ardeur³³. »

28. Voilà donc quelques aspects doctrinaux du Décret qui posent ainsi les bases d'une « spiritualité de communion » dont les prêtres ne peuvent pas se passer s'ils veulent connaître la joie d'évangéliser et affronter plus sereinement les défis de la culture individualiste et narcissique de notre époque.

²⁷ *Presbyterorum Ordinis*, n. 7, §1. Ici, le Décret renvoie à *Lumen Gentium*, n. 28, la partie qui concerne les prêtres à l'intérieur du chapitre III de la Constitution, consacré à « la constitution hiérarchique de l'Église et spécialement l'épiscopat ».

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.* Ici, le Décret renvoie au Décret *Christus Dominus* sur « la charge pastorale des évêques », n. 15 et 16. Ce Décret a été promulgué le 28 octobre 1965, alors que *Presbyterorum Ordinis* l'a été le 7 décembre 1965.

³⁰ *Presbyterorum Ordinis*, n. 7, §2.

³¹ *Presbyterorum Ordinis*, n. 8, §1.

³² *Presbyterorum Ordinis*, n. 9, §1.

³³ *Presbyterorum Ordinis*, n. 9, §2.

II- POUR UNE SPIRITUALITÉ « PASTORALE » EN MODE « KÉNOTIQUE »

A- Un appel particulier à la sainteté

29. Le chapitre III du Décret *Presbyterorum Ordinis* sur la spiritualité des prêtres est introduit d'une façon solennelle pour signifier que le message adressé ici aux prêtres engage explicitement les buts de l'Assemblée conciliaire : « Pour atteindre son but pastoral de renouvellement intérieur de l'Église, de diffusion de l'Évangile dans le monde entier et de dialogue avec le monde d'aujourd'hui, [ce saint Concile] rappelle instamment à tous les prêtres qu'avec l'aide des moyens adaptés que l'Église leur propose, ils doivent s'efforcer de vivre de plus en plus une sainteté qui fera d'eux des instruments toujours plus adaptés au service du Peuple de Dieu tout entier³⁴. »

30. Cet appel à la sainteté concerne les prêtres à un titre particulier, du fait de leur consécration par le sacrement de l'Ordre : « Dès lors qu'il tient à sa manière la place du Christ en personne, tout prêtre est, de ce fait, doté d'une grâce particulière, qui lui permet de tendre plus facilement, [...] vers la perfection de Celui qu'il représente³⁵. » À ce point, le Concile formule l'une de ses orientations capitales pour l'unité de la vie spirituelle des prêtres : « C'est l'exercice loyal, inlassable, de leurs fonctions dans l'Esprit du Christ qui est, pour les prêtres, le moyen authentique d'arriver à la sainteté³⁶. »

31. Cette formule a fait couler beaucoup d'encre. On y a vu un progrès indubitable de la spiritualité sacerdotale par rapport aux conceptions antérieures inspirées soit de la vie religieuse ou monastique, soit encore de la pratique d'exercices spirituels. En principe et en fait, la vie spirituelle des prêtres n'a pas à se développer à côté de leur ministère et malgré lui, mais bien en celui-ci en partant du principe d'unité qu'est le Christ lui-même exerçant en eux et à travers eux sa charité pastorale.

³⁴ *Presbyterorum Ordinis*, n. 12, §4.

³⁵ *Presbyterorum Ordinis*, n. 12, §1.

³⁶ *Presbyterorum Ordinis*, n. 13, §1.

32. Le numéro 14 du Décret pose explicitement le problème de l'unité de la vie spirituelle des prêtres, reconnaissant qu'ils sont tiraillés entre de multiples obligations et qu'ils ne peuvent réussir seulement par une gestion rationnelle de leur agenda ou par « la seule pratique des exercices de piété » qui, certes, ont leur importance. La clef demeure toujours l'union au Christ dans l'exercice du ministère : « Menant ainsi la vie même du Bon Pasteur, ils trouveront dans l'exercice de la charité pastorale le lien de la perfection sacerdotale qui ramènera à l'unité leur vie et leur action³⁷. » On s'empresse alors de redire que « cette charité pastorale découle avant tout du Sacrifice eucharistique ; celui-ci est donc le centre et la racine de toute la vie du prêtre, dont l'esprit sacerdotal s'efforce d'intérioriser ce qui se fait sur l'autel du sacrifice³⁸ ».

B- La charité pastorale en mode kénotique

33. Deux vertus sont mises au premier plan pour illustrer ce que signifie l'exercice de la charité pastorale en mode *kénotique* : humilité et obéissance. « Le véritable ministre du Christ est (donc) un homme conscient de sa faiblesse, travaillant dans l'humilité, discernant ce qui plaît au Seigneur (cf. *Ép* 5,10) ; enchaîné pour ainsi dire par l'Esprit (cf. *Ac* 20,20), il se laisse conduire en tout par la volonté de Celui qui veut que tous les hommes soient sauvés³⁹ ». Les prêtres pratiquent l'humilité et l'obéissance en s'appropriant les sentiments qui furent dans le Christ Jésus (*Ph* 2,7-8), qui « s'est dépouillé lui-même en prenant la condition de serviteur... en se faisant obéissant jusqu'à la mort »⁴⁰.

³⁷ *Presbyterorum Ordinis*, n. 14, §2.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Presbyterorum Ordinis*, n. 15, §1.

⁴⁰ Cf. *Presbyterorum Ordinis*, n. 15, §3.

34. Revenant à l'image de la pyramide renversée utilisée par François pour décrire sa propre spiritualité pétrinienne, je constate qu'elle est enracinée dans la scène du lavement des pieds, aux connotations explicitement eucharistiques. Cela confirme à mon sens une donnée traditionnelle, sacrificielle, de la spiritualité sacerdotale dans un langage symbolique qui renoue d'ailleurs avec la théologie des Pères de l'Église⁴¹.

35. Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis (*Jn 10,10*). Telle est la charte par excellence de la spiritualité sacerdotale, qui s'enracine au cœur de la Vie trinitaire : « C'est pour cela que le Père m'aime, parce que je donne ma vie. » (*Jn 10,17*) « J'ai le pouvoir de la donner et le pouvoir de la reprendre, tel est le commandement que j'ai reçu de mon Père. » (*Jn 10,18*) Car le Père lui a donné d'avoir la Vie en lui-même et de la donner en abondance dans l'économie du salut, sous une forme *kénotique*, eucharistique, pour la vie du monde. L'*Apocalypse* décrit ce paradoxe avec de puissantes images d'abîme et de gloire, de purification et de victoire, grâce à la figure privilégiée de l'Agneau immolé et vainqueur : « L'Agneau qui se tient au milieu du trône sera leur pasteur et les conduira aux sources des eaux de la vie » (*Ap 7,17*), indiquant par là qu'il continue à guider son peuple, depuis sa condition glorieuse supra historique, et en même temps au moyen des signes pauvres et humbles de sa manifestation sacramentelle.

⁴¹ « Viens, je te prie, Seigneur Jésus, Fils de Dieu, 'dépouille-toi des vêtements' que tu as revêtus pour moi, 'verse de l'eau dans un bassin et lave les pieds' de tes serviteurs. Fais disparaître les souillures de tes fils et de tes filles. 'Lave les pieds' de notre âme, pour qu'à ton imitation et à ta suite, 'nous nous dépouillons' de nos vieux 'vêtements' (...) Je veux donc, moi aussi maintenant, 'laver les pieds' de mes frères, 'laver les pieds' de mes condisciples (...) Oui, dans la mesure de mes forces, je désire 'laver les pieds' de mes frères, et accomplir le commandement du Seigneur (...) Ainsi, tous ensemble dans le Christ, purifiés par sa parole, nous ne serons pas rejetés des noces de l'Époux au vu de vêtements souillés, mais en vêtements blancs, les pieds lavés et 'le cœur pur', nous prendrons place au festin de l'Époux, notre Seigneur Jésus-Christ en personne, 'à qui appartient la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen. » ORIGÈNE, *Homélie sur les Juges*, coll. Sources Chrétiennes, n. 389, Paris, Cerf, 1993.

36. Comme Agneau immolé et vainqueur, le Bon Pasteur continue à se donner par les prêtres qui administrent ces signes sacramentels, glorifiant Dieu son Père avec Lui et procurant le salut à l'humanité. Ils incarnent sa charité pastorale, en esprit de service, sans trôner sur les fidèles, se laissant conduire par Celui qui commande leur parole, leurs gestes et leurs sacrifices depuis sa dernière place sur la Croix et dans l'Eucharistie, « le trésor spirituel de l'Église⁴² ».

C- À partir de l'Eucharistie, centre de gravité eschatologique

37. La Parole du Christ ressuscité continue donc d'habiter l'histoire humaine par le ministère des prêtres qui en sont prophètes, non pas en vertu d'un pouvoir qu'ils auraient sur elle, mais à l'inverse, en vertu du pouvoir que la Parole a sur eux, du fait de leur ordination sacramentelle *ad sacerdotium*, c'est-à-dire en vue de la célébration du Saint Sacrifice de l'Agneau pascal. Pour aller au fond du symbole de la pyramide renversée dont parle le pape François, il faut que nous, prêtres et évêques, comprenions que notre vie, comme celle de Marie et des Douze Apôtres, se trouve radicalement « sous la Parole », attirée et possédée par elle, réquisitionnée pour être ses instruments, afin d'attirer par elle toute l'humanité dans le centre de gravité eschatologique de la Sainte Eucharistie.

⁴² Cf. *Presbyterorum Ordinis*, n. 5, §2.

38. Quand nous célébrons la Sainte Eucharistie et prononçons les paroles de la consécration dans leur propre contexte, nous expérimentons la plénitude de notre sacerdoce comme ministres du Christ Seigneur. La Parole du Christ que nous prononçons, cette Parole divine qui a d'abord « créé les mondes » (*He* 1,2), et « qui fait maintenant toutes choses nouvelles » (*Ap* 21,5), émerge alors au cœur de notre humble quotidien comme une réalité transcendante, eschatologique, bien que dépourvue d'éclat. Cette Parole n'est pas « répétée » par nous comme si elle était manipulable à volonté, elle est « prononcée » comme une Parole divine donnée « une fois pour toutes » (cf. *He* 7,27 ; 9,12.16.28 ; 10,10). En la prononçant nous ne la multiplions pas, nous ne la fragmentons pas, nous sommes plutôt interpellés et pris en charge par son actualité supra-historique pour son service. Par et pour ce service dans la puissance de l'Esprit Saint, nous accomplissons les gestes rituels et prononçons toutes les paroles qui entourent ce « mystère pascal », conscients à des degrés divers que notre ministère et notre vie expriment alors pauvrement mais réellement le Cœur même du Christ : l'Amour trinitaire humble et victorieux, d'autant plus glorieux que plus profondément caché en son abaissement.

39. En effet, le don du Christ au Père par obéissance d'amour jusqu'à la mort est la manifestation suprême de sa Gloire. Ce don revêt une forme *kénotique* non seulement « pour un temps » à cause de la condition pécheresse de l'humanité, comme si ensuite l'événement de sa résurrection faisait de la « kénose » une réalité du passé et donc dépassée. En fait, c'est le contraire qui est vrai. La résurrection du Christ confirme tout, elle n'annule rien de son sacrifice et donc de sa kénose, elle les glorifie comme le mystère saintement manifesté de l'Amour trinitaire en sa forme temporelle d'immolation, qui est d'ailleurs la transposition de son éternelle et absolue auto-donation en Lui-même.

40. La résurrection du Christ par la puissance de l'Esprit Saint met par conséquent le sceau trinitaire ultime de la Vie divine sur sa chair, la glorifiant, la rendant « pneumatique », eucharistique, et par là même, vivifiante pour l'humanité pécheresse⁴³. Cette Vie trinitaire est don absolu, don réciproque et triplement fécond, un don que l'*Apocalypse* célèbre triomphalement à l'aide du symbole des Noces de l'Agneau. C'est pourquoi toute l'activité des prêtres, de l'évêque, des communautés diocésaines, de toute l'Église est aspirée, polarisée, aimantée par cette source et ce sommet de communion sacramentelle qui marie le ciel et la terre⁴⁴.

⁴³ Je me permets de renvoyer à mon article « L'Esprit dans la vie trinitaire », dans la *Revue Catholique Internationale COMMUNIO*, n. XXIII, 1-2, janvier-avril 1998, 39-53.

⁴⁴ Cf. l'*Exultet* de la Veillée pascale.

41. Le concile Vatican II n'a donc rien sacrifié de l'identité du prêtre. Au contraire, il l'a promue comme jamais auparavant, en restaurant le ministère de la Parole sur fond d'une théologie plus profonde de la Révélation à la lumière du mystère pascal du Christ⁴⁵. De plus, en l'encadrant par le développement de la sacramentalité de l'épiscopat dans une ecclésiologie de communion, potentiellement eucharistique, le Concile a enrichi extraordinairement l'identité du prêtre et l'importance de son ministère pastoral au cœur de la communauté chrétienne. Il a fait du prêtre un « homme de communion » au service de la communion fraternelle et missionnaire de l'Église, puisant chaque jour à pleines mains à la source eucharistique de la communion trinitaire. Dans cette lumière, les prêtres n'ont aucune raison de devenir des fonctionnaires blasés et grincheux, ils ont toutes les raisons de se réjouir que le ministère de l'Esprit soit si puissamment à l'œuvre dans leur humble obéissance.

42. Malheureusement on n'a pas pris tout de suite la mesure du Décret, en le situant dans cette vision d'ensemble, au point que certains ont écrit que les prêtres avaient été oubliés, puis rattrapés à la dernière minute grâce à ces quelques paragraphes. On a ainsi cru superficiellement que pour éviter une crise qu'on pressentait, il fallait réaffirmer quelques vérités et disciplines connues, comme le caractère sacrificiel de l'Eucharistie, l'importance de la messe quotidienne pour le prêtre, la confirmation de la loi du célibat, l'obéissance et l'humilité comme vertus fondamentales qui permettent aux évêques de garder les prêtres sous contrôle. Cette interprétation superficielle ne rend pas justice au Concile qui a repensé en profondeur le ministère et la vie des prêtres à partir du mystère pascal du Christ et en perspective de communion trinitaire et ecclésiale.

⁴⁵ Cf. *Dei Verbum*, n. 2 : « La vérité profonde aussi bien sur Dieu que sur le salut de l'homme, c'est par cette révélation qu'elle resplendit à nos yeux dans le Christ, qui est à la fois le médiateur et la plénitude de la révélation tout entière. »

43. Cette refonte est confirmée par l'ouverture relationnelle qu'elle commande dans toutes les directions, à commencer par la vie de prière des prêtres, leurs rapports fraternels et institutionnels, leur créativité pastorale qui engendre non seulement des âmes saintes mais des communautés chrétiennes vivantes et missionnaires. S'il est vrai que le prêtre est ordonné au service du Verbe Incarné en sa « kénose » glorieuse, au service de l'Amour qui va jusqu'au bout de son effusion trinitaire, n'est-il pas alors mandaté et outillé pour rendre le plus grand et beau service possible à l'humanité ? Comment alors son activité et toute sa vie peuvent-elles ne pas être possédées par cette Vie éternelle offerte à sa foi, confiée à ses soins et mendiante de son engagement ? Comment peut-il perdre de vue la dignité merveilleuse de sa médiation paternelle, filiale et fraternelle, au bénéfice des communautés qu'il sert et qui vivent de son témoignage ?

III- AFIN QUE LE MONDE CROIE À L'AMOUR

A- Le prêtre, sacrement du Christ Tête et Époux

44. Tout cela est bien beau, idéal, me direz-vous, mais au point où nous en sommes dans les Églises locales, aux prises avec les difficultés des familles et de l'éducation des jeunes, avec la rareté des vocations, la crise anthropologique, les paroisses sans prêtres, on serait tenté ou bien de baisser les bras ou bien de bricoler des solutions rapides pour combler les besoins, au risque parfois de manquer les vrais défis. Comment raviver notre espérance de pasteurs face à un monde indifférent ou hostile qui ne semble plus vibrer à l'annonce du mystère chrétien ? Sans ignorer ces défis qui sont lancinants, je crois pour ma part que l'espérance renaît et renaîtra toujours de l'appropriation du mystère d'amour qu'est le sacerdoce. « Le sacerdoce, c'est l'amour du Cœur de Jésus », répétait volontiers le Curé d'Ars. Sa formule s'applique autant au sacerdoce commun qu'au sacerdoce ministériel, et appelle justement la rencontre de deux amours.

45. À cet égard, une perspective spirituelle féconde mais peu présente dans le Décret, émerge à mon sens des « nombreuses convenances » que le Décret rappelle entre le sacerdoce et le célibat des prêtres : « Ils témoignent ainsi devant les hommes qu'ils veulent se consacrer sans partage à la tâche qui leur est confiée : fiancer les chrétiens à l'époux unique comme une vierge pure à présenter au Christ (cf. 2 Co 11,2) ; ils évoquent les noces mystérieuses voulues par Dieu, qui se manifesteront pleinement aux temps à venir : celles de l'Église avec l'unique époux qui est le Christ⁴⁶. »

46. Cette thématique nuptiale est peu développée par le Concile mais elle le sera amplement sous le pontificat de saint Jean-Paul II, notamment pour mieux justifier, du point de vue sacramentel, que les femmes ne soient pas appelées à exercer le ministère ordonné. Mais elle est surtout féconde pour conférer une saveur affective et symbolique à la spiritualité conjugale, sacerdotale et même religieuse. C'est pourquoi j'en parle ici tout en étant conscient de dépasser la lettre du Décret en direction de l'herméneutique que les souverains pontifes, surtout Jean-Paul II, ont développé sur ce point en rapport avec la spiritualité sacerdotale.

⁴⁶ *Presbyterorum Ordinis* 16, §2. Le Décret renvoie ici à la Constitution *Lumen Gentium*, n. 21 et au Décret *Perfectae Caritatis*, n. 12. Cf. aussi saint Jean CHRYSOSTOME, *De sacerdotio*, 3, 6, où le prêtre est décrit comme celui « dont la tâche est d'embellir l'épouse du Christ ».

47. On sait l'importance de la symbolique nuptiale dans la Bible qui révèle le mystère de l'Alliance entre Dieu et son peuple. Cette symbolique traverse toute la Sainte Écriture, de la *Genèse* à l'*Apocalypse*, en ayant comme centre de gravité le mystère pascal du Christ et comme clef herméneutique le *Cantique des Cantiques*. Les écrits de saint Paul et de saint Jean l'adoptent de façon significative pour exprimer le rapport entre le Christ et l'Église, ce qui sera repris et alimentera toute une littérature de la tradition patristique, grecque, syriaque et même latine⁴⁷. On y trouve l'image de l'Époux appliquée d'abord à Dieu, puis au Christ et même à l'évêque comme représentant du Christ époux dans son rapport à l'Église. L'Orient chrétien gardera vivante cette tradition théologique alors qu'en Occident elle survivra surtout grâce à la tradition mystique. Plus récemment, plusieurs artisans du renouveau biblique et patristique la remettront à l'honneur, préparant ainsi l'approfondissement magistériel⁴⁸. Jean-Paul II l'intègre d'une façon systématique dans ses catéchèses sur l'amour humain, le mariage et la famille, la vie consacrée, le ministère sacerdotal et même épiscopal⁴⁹.

⁴⁷ Pensons à Origène, Éphrem, Jacob de Sarug, Augustin.

⁴⁸ En particulier, les travaux d'Henri de LUBAC, Hugo RAHNER, Hans Urs von BALTHASAR, Louis BOUYER, M.J. LE GUILLOU, etc..

⁴⁹ JEAN-PAUL II, *Familiaris Consortio, Mulieris Dignitatem, Pastores Dabo Vobis, Pastores Gregis*.

48. Commentant la spiritualité du prêtre à la lumière de la figure du Bon Pasteur, Jean-Paul II approfondit la charité pastorale en termes explicitement nuptiaux. Il écrit : « Le don que le Christ fait de lui-même à son Église, fruit de son amour, prend le sens original du don propre de l'époux envers son épouse, comme le suggèrent plus d'une fois les textes sacrés. Jésus est l'époux véritable, qui offre le vin du salut à l'Église (cf. *Jn* 2,11). Lui, qui est "la Tête de l'Église, lui le Sauveur du Corps" (*Ép* 5,23), "a aimé l'Église et s'est livré pour elle" (*Ép* 5,26-27)⁵⁰. » Le saint Pape enchaîne alors avec la même image appliquée au prêtre, configuré au Christ Époux qui se trouve donc « dans l'Église mais aussi en face de l'Église », appelé dans sa vie spirituelle à revivre l'amour du Christ époux envers l'Église épouse : « Sa vie doit donc être illuminée et orientée par ce caractère sponsal qui lui demande d'être témoin de l'amour sponsal du Christ, ainsi sera-t-il capable d'aimer les gens avec un cœur nouveau, grand et pur, avec un authentique détachement de lui-même, dans un don de soi total, continu et fidèle. Et il en éprouvera comme une "jalousie" divine (cf. *2 Co* 11,2), avec une tendresse qui se pare même des nuances de l'affection maternelle, capable de supporter les "douleurs de l'enfantement" jusqu'à ce que "le Christ soit formé" dans les fidèles (cf. *Ga* 4,19)⁵¹. » La même idée est reprise avec force par le saint Pape comme motivation ultime pour confirmer la volonté de l'Église de maintenir la loi du célibat ecclésiastique : « L'Église, comme Épouse de Jésus Christ, veut être aimée par le prêtre de la manière totale et exclusive avec laquelle Jésus Christ Tête et Époux l'a aimée. Le célibat sacerdotal alors, est don de soi dans et avec le Christ à son Église, et il exprime le service rendu par le prêtre à l'Église dans et avec le Seigneur⁵². »

⁵⁰ JEAN-PAUL II, *Pastores Dabo Vobis*, n. 22.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² JEAN-PAUL II, *Pastores Dabo Vobis*, n. 29.

B- La Vierge Marie et la plénitude du sacerdoce

49. Ces textes magnifiques sont bien connus et se passent de commentaires. Ils méritent d'être repris et intériorisés, surtout dans le contexte actuel où le sens de la nuptialité est confondu sinon perverti par des théories et des pratiques contraires à la doctrine chrétienne. Je me permets, avant de conclure, d'ajouter à cette perspective nuptiale une ultime considération, mariale, visant à enraciner encore davantage l'esprit de service que les prêtres, de concert avec leur évêque, les laïcs et les personnes de vie consacrée, sont appelées à intérioriser pour une profonde conversion missionnaire.

50. J'ai rappelé au tout début avec *Presbyterorum Ordinis* que les prêtres sont ordonnés pour le service du sacerdoce royal des baptisés, qui consiste essentiellement dans la pratique des vertus théologiques et des sacrements pour servir, à leur manière et à leur niveau, à la glorification de Dieu et au salut de l'humanité. Je crois maintenant possible de tenter l'unification des deux modes « essentiellement différents » de participation à l'unique sacerdoce du Christ à partir de la fécondité trinitaire, diversement exprimée et participée dans la complémentarité du sacerdoce commun et du sacerdoce hiérarchique.

51. Commençons par la participation plus fondamentale, celle de la Vierge Marie qui accueille et donne au monde la Parole, cette Parole qu'elle enfante et accompagne tout au long de son incarnation et cela, jusqu'à son expression suprême à toutes les phases de son mystère pascal. Médiatrice totalement subordonnée à l'unique Médiateur, Marie lui est totalement associée dans l'amour et demeure à jamais féconde en Lui comme Mère de Dieu et Épouse de l'Agneau immolé. Sa maternité divine et sa maternité spirituelle à la Croix constituent la plénitude du sacerdoce commun comme participation nuptiale au sacerdoce du Christ. Son accueil sans réserve et sans condition de même que son service sans tache de la fécondité trinitaire dans la puissance de l'Esprit Saint, constituent l'origine et le fondement permanent du sacerdoce de l'Église comme Épouse du Dieu vivant. Le peuple fidèle perçoit d'instinct cette plénitude de la médiation de Marie, Mère de l'Église, et l'exprime de mille manières dans les dévotions populaires. « Ô Jésus vivant en Marie, venez et vivez en vos serviteurs⁵³. »

52. Faisons maintenant un pas de plus. À l'intérieur et au service de cette fécondité trinitaire qui se donne une figure nuptiale dans le rapport du Christ et de l'Église, se profile nécessairement la fonction de représentation du Christ époux en face

⁵³ Prière de Jean-Jacques Olier, chère à la tradition sulpicienne.

de l'Église épouse. En effet, la mission du Christ époux ne consiste pas seulement à partager sa vie de Fils, mais aussi à communiquer la vie de l'Esprit et celle du Père qui l'envoie. D'où l'origine du sacerdoce « apostolique », « ministériel », ou « hiérarchique », qui incarne sacramentellement l'amour du Christ époux en tant qu'il représente le Père dans l'économie du salut. Le sacerdoce hiérarchique est le signe sacramentel de l'amour nuptial « originant » du Père, qui se conjugue à l'amour nuptial « originé » du Christ, les deux proférant d'un même souffle la plénitude de Vie de l'Esprit qui contient la fécondité infinie des trois Personnes divines. Dans l'économie du salut, l'Amour originant du Père engendre et fait croître les enfants de Dieu dans le Christ, il s'associe en Lui l'amour filial des baptisés comme son Corps et son Épouse, pour ensemble inspirer et conspirer l'Esprit de la communion trinitaire au cœur du monde.

53. Tout le mystère du sacerdoce comme rencontre de deux amours se concentre en définitive sur la communication de l'Esprit divin au monde, pour le convertir, le sanctifier et finalement le glorifier dans l'unité de l'amour trinitaire. « Comme toi Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17,21) ; « et que tu les as aimés comme tu m'as aimé » (v. 23).

54. Étant l'expression d'une authentique participation à la communion intra-trinitaire, les deux formes sacramentelles de l'unique sacerdoce du Christ se correspondent et se confortent mutuellement d'une façon qui laisse transparaître dans la communauté chrétienne la Gloire de Dieu dans la Vie de l'Esprit répandue dans les cœurs et dans les rapports ecclésiaux. D'où sa fécondité dans la charité gratuite et généreuse des chrétiens, dans la « communion des communautés », dans l'amour mutuel et donc la joie de la foi vécue, dans les grâces et les charismes répandus pour la mission, auxquels s'ajoutent les miracles gratuits, les aventures missionnaires, les témoignages de martyrs, en un mot l'Église, sacrement de la communion trinitaire au cœur du monde, pour son espérance et son salut.

55. Les prêtres de la Nouvelle Alliance, fils de Marie Médiatrice de toutes grâces, sont des témoins, des hérauts et des artisans de premier plan de ces merveilles divines. Ils sont les premiers de cordée dans la conversion pastorale et missionnaire de l'Église, en communion avec les laïcs et les personnes consacrées et surtout avec leur évêque, *cum et sub Petro*. Rien ne peut mieux servir la mission de l'Église locale que les liens de communion féconde entre tous qui font découvrir au monde le vrai visage de Dieu et la vie éternelle du Royaume déjà commencée sur la terre.

CONCLUSION

56. Le Décret conciliaire *Presbyterorum Ordinis* que nous venons de relire et commenter dans le cadre de l'ecclésiologie conciliaire manifeste son caractère prophétique par le rôle fondamental qu'il reconnaît aux prêtres, coopérateurs de l'Ordre épiscopal, au service de la sacramentalité de l'Église, mystère de communion. Comme représentants du Christ Tête, les presbytres exercent leurs fonctions pastorales à partir du mystère eucharistique qui réquisitionne totalement leur personne, leur parole et leur vie au service de l'amour nuptial du Christ et de l'Église. D'où l'exigence de sainteté baptismale et ministérielle qui commande de leur part une intense spiritualité, une véritable « mystique des relations », qui soit empreinte de dialogue, d'amour filial, fraternel et paternel, au service de l'Église qui évangélise par l'attraction de sa communion missionnaire.

57. Le caractère prophétique de ce document conciliaire ressort certes de la restauration du ministère de la parole, notamment en contexte liturgique, mais il émane surtout de l'accent *kénotique* de la spiritualité des prêtres soutenu par l'actualité pascale du don du Christ « une fois pour toutes », dans l'Eucharistie. Dans cette lumière, le Décret appelle explicitement les prêtres à un engagement privilégié pour les pauvres, les malades et les marginaux, prolongeant ainsi l'amour eucharistique du Seigneur par sa *diakonia* auprès des pauvres, un trait fondamental qui revient en force sous l'impulsion providentielle du Saint Père aux heures dramatiques que nous vivons.

58. L'horizon de théologie nuptiale que nous avons évoqué en terminant, à la suite de saint Jean-Paul II, me semble fidèle à l'esprit du Décret même s'il dépasse les limites de sa lettre. Cet horizon englobant est à peine esquissé mais il me semble fécond pour encourager les prêtres à être « pères », à engendrer des vocations, à promouvoir une « révolution de la tendresse⁵⁴ », à la manière du pape François. Quelle vocation plus belle, en effet, et plus joyeuse que de servir le Christ époux en son effusion d'amour pour l'Église, afin qu'elle devienne toujours plus Épouse et Mère féconde, missionnaire comme la Vierge de l'Annonciation, de la Visitation et de la Pentecôte, portant au monde la joie de l'Évangile du salut. Que Dieu vous bénisse et vous renouvelle en cette joie !

⁵⁴ Cf. le pape François, *La joie de l'Évangile*, n. 88. Voir aussi le n. 288.

Que l'amour du Seigneur soit notre prophétie

Homélie du cardinal Marc Ouellet

Lors de l'Eucharistie à la Cathédrale Métropolitaine de Rennes

Lecture : Premier Livre des Martyrs d'Israël 4,36-37.52-59

Psaume : Premier Livre des Chroniques 29,10-12

Évangile : Saint Luc 19,45-48.

Chers amis,
évêques, prêtres, diacres, laïcs et personnes consacrées,

« Jésus était chaque jour dans le Temple à enseigner... et le peuple tout entier, suspendu à ses lèvres, l'écoutait. »

Au terme de ces jours de retraite et de réflexion dans un rencontre sacerdotale élargie aux dimensions de la Province ecclésiastique, et dans un contexte national perturbé par la folie terroriste, notre premier réflexe est de nous serrer les coudes autour de l'autel, dans la communion fraternelle et la solidarité nationale qu'inspirent notre foi et notre charité pastorale. Nous sommes meurtris par ces événements douloureux, nous désirons faire silence et prier. Seigneur prends pitié ! *Kyrie eleison !* Écouter Jésus et prier. Jésus nous parle du Père et de sa maison de prière. Le Père aussi nous parle par Jésus. Écoutons-le ! Nos cœurs meurtris et nos esprits humiliés en seront consolés et encouragés à reprendre la route.

En cette férie précédant la fête du Christ-Roi, la parole de Dieu nous présente deux scènes qui concernent le vrai culte de Dieu. Deux scènes contrastées puisque le premier livre des Martyrs d'Israël parle de la nouvelle dédicace du Temple, dans une atmosphère de fête, après la victoire sur les ennemis qui avaient profané l'autel et le temple par leur culte idolâtrique. « On fit la dédicace de l'autel au chant des hymnes, au son des cithares, des harpes et des cymbales, ... en offrant, dans l'allégresse, des holocaustes, des sacrifices de communion et d'action de grâce. » On comprend leur joie légitime car « l'humiliation infligée par les païens fut effacée ».

Dans l'évangile de Luc, au contraire, nous voyons la scène où Jésus expulse les vendeurs du Temple en déclarant : « Ma maison sera une maison de prière. Or vous, vous en avez fait une caverne de bandits. » Paroles dures qui témoignent de la passion de Jésus pour la maison de son Père et pour le vrai culte qu'il attend de l'homme. Un culte non seulement des lèvres mais de tout l'être, cœur, âme et corps.

Dans les passages parallèles, Jésus ajoute la Parole concernant le temple de son propre corps : « Détruisez ce Temple et en trois jours je le relèverai. » Ce langage

apparaît crypté à ses disciples, mais il devient lumineux pour l'Église après sa résurrection d'entre les morts. Cette parole prophétique nous fait comprendre que le lieu du vrai culte du Dieu vivant est le temple de son corps glorifié, auquel nous sommes unis par le Baptême qui fait de nous des membres de son Corps. Dans ce temple de son Corps qu'est l'Église, notre prière s'unit à la sienne au point de ne plus faire qu'un avec son offrande sacrificielle, en vertu des dons du sacerdoce commun et du sacerdoce ministériel. La célébration de la Sainte Eucharistie est l'exercice par excellence de ce double et unique sacerdoce, car elle fait monter vers Dieu la prière de Jésus Christ au nom de toute l'humanité, et elle obtient en retour l'abondance de grâce que le Père fait descendre sur l'Église et le monde par la puissance de son Esprit.

Conscients de la valeur salvifique de ce mystère, nous demandons aujourd'hui la grâce d'une foi renouvelée en cette merveille incomparable et indivisible de l'Eucharistie et du Sacerdoce. En cette circonstance solennelle qui nous rappelle en quelque manière la Messe chrismale, nous demandons la grâce d'une nouvelle dédicace du temple de notre corps et de toutes nos facultés au service du Corps du Christ qu'est l'Église. Le pain du sacrifice que nous prenons dans nos mains pour le consacrer, le consommer et le distribuer aux fidèles, ce Corps sacramentel du Seigneur nourrit le Corps et l'âme de son Épouse, l'Église. Nous sommes les amis de l'Époux, ne désirons-nous pas nous vouer plus profondément encore à son Épouse qu'il aime aussi à travers nous d'un amour indéfectible ? Que ce renouvellement de nos promesses d'amis de l'Époux, inclue toute l'Église, la communauté qui nous est confiée, le Presbyterium et le diocèse auquel nous appartenons, et la nation tout entière au sein de la catholicité de l'Église.

La France a connu d'autres heures sombres dans son histoire, elle a su réagir et puiser dans ses ressources spirituelles les plus profondes pour rebondir, se reconstruire et relancer l'aventure missionnaire. Que serait la France spirituelle d'aujourd'hui sans Ars, Lourdes et Lisieux ? D'où peut-on rebondir et se reconstruire si ce n'est à partir du ministère de la miséricorde rendu célèbre par le saint Curé, à partir de la tendresse de la Mère de miséricorde à la fontaine de Massabielle, ou encore à partir de l'offrande d'holocauste à l'amour miséricordieux du Père vécue par Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, la petite épouse du Christ qui faisait ses délices du seul Nom de Jésus.

À l'heure du Jubilé de la Miséricorde proclamé par le Pape François, puisons à ces ressources précieuses, et revivifions en même temps la charité fraternelle et la solidarité sociale. Union sacrée pour la sécurité nationale, certes, mais aussi accueil des réfugiés, dialogue interreligieux, et, malgré les tensions accrues de ce temps de guerre non conventionnelle, un vivre ensemble respectueux des différences de toutes sortes. Le champ est grand ouvert pour la conversion pastorale de nos

communautés presbytérales, paroissiales, religieuses, apostoliques et diocésaines.

Que l'amour du Seigneur soit notre prophétie, un amour tendre et miséricordieux, mais engagé aussi dans les combats de la justice et de la paix, un amour courageux enraciné dans l'histoire et témoignant la fierté de nos racines spirituelles et culturelles, comme y invite sur votre territoire par exemple le Puy-du-Fou.

Chers évêques de la Province ecclésiastique de Rennes, ce signe d'unité que nous avons le bonheur de vivre ensemble est un signe des temps, un message prophétique pour apporter à une société en désarroi et en profond questionnement la consolation de l'Espérance. Votre initiative portera du fruit dans chacun de vos diocèses car vos liens de communion profonde avec le Saint Père, renforceront la fraternité sacramentelle des prêtres et sera source de vocations au ministère presbytéral que nous chérissons.

Chers prêtres du Dieu très-haut, qui aimez de tout votre cœur Celui qui est devenu le Très-bas, à la dernière place de la Croix glorieuse. Que votre charité pastorale suive cette même pente de l'Amour qui se fait pain quotidien et boisson abondante pour vos frères et sœurs dans la foi. Prions et faisons pénitence pour la conversion de nos paroisses, emmenons nos jeunes à Lourdes ou en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres ou au sanctuaire diocésain, aimons les pauvres et les malades comme les privilégiés du Seigneur, et que notre désir de sainteté soit intense mais détaché de nous-mêmes et tourné vers notre peuple.

Chers membres du peuple fidèle, remercions Dieu des charismes qu'il accorde à nos communautés, mais réjouissons-nous surtout d'être enfants de Dieu par le Baptême. Cette grâce est la plus excellente qui soit, elle fonde et justifie qu'un sacerdoce hiérarchique soit à son service, pour l'édification du Corps du Christ. Remercions Dieu tous ensemble d'être aimés de Lui personnellement et aussi de Le servir en nous aimant les uns les autres, nourris et fortifiés par son pain de vie.

Au nom du pape François, je n'oublie pas de vous demander de prier pour lui, et aussi pour moi et tous les évêques, afin que notre service des plus pauvres, au bas de l'échelle des serviteurs de Dieu, convainque le monde de la proximité du Royaume.

Chers amis, que cette célébration festive malgré les circonstances dramatiques, soit aussi notre manière de réagir aux forces du mal par la force de l'amour et de l'adoration. Le Christ nous entraîne dans son offrande d'amour au Père pour le salut du monde. Épousons sa passion d'amour, accueillons son Esprit de vérité en cette heure de miséricorde et gardons au cœur la joie de l'Espérance qu'entretient en nous la communion des saints. Amen !



Aujourd'hui, ici à Rome et dans tous les diocèses du monde, en franchissant la Porte Sainte, nous voulons aussi rappeler une autre porte que, il y a cinquante ans, les Pères du Concile Vatican II ont ouverte vers le monde.

Cette échéance ne peut pas être rappelée seulement pour la richesse des documents produits, qui jusqu'à nos jours permettent de vérifier le grand progrès accompli dans la foi. Mais, en premier lieu, le Concile a été une rencontre. Une véritable rencontre entre l'Église et les hommes de notre temps. Une rencontre marquée par la force de l'Esprit qui poussait son Église à sortir des obstacles qui pendant de nombreuses années l'avaient refermée sur elle-même, pour reprendre avec enthousiasme le chemin missionnaire.

C'était la reprise d'un parcours pour aller à la rencontre de tout homme là où il vit : dans sa ville, dans sa maison, sur son lieu de travail... partout où il y a une personne, l'Église est appelée à la rejoindre pour lui apporter la joie de l'Évangile et pour apporter la miséricorde et le pardon de Dieu. Une poussée missionnaire, donc, qu'après ces décennies nous reprenons avec la même force et le même enthousiasme.

Le Jubilé nous provoque à cette ouverture et nous oblige à ne pas négliger l'esprit qui a jailli de Vatican II, celui du Samaritain, comme l'a rappelé le bienheureux Paul VI lors de la conclusion du Concile. Franchir la Porte Sainte nous engage à faire nôtre la miséricorde du bon samaritain. “

Le mardi 8 décembre 2015
Pape François